VIGILANCE INFO

Avril 2003

Spécial LAFARGE PROJET DIFFÉRÉ

Nos exigences, en matière de protection de l'environnement, par le biais de nos différentes formes d'actions, ont joué un rôle majeur en imposant des contraintes à la société Lafarge.

Quand nous disions :

- **Que les prévisions en ciment étaient surévaluées**
- **Que les risques de pollutions atmosphériques étaient sous-estimées**
- **Que la protection des nappes phréatiques était un problème majeur**
- **Que ce projet reposait sur un intérêt privé et non sur l'intérêt général**

... Aujourd'hui, l'actualité nous donne raison.

La tranquillité des Grands Paroissiens n'est pas à vendre, même au prix d'une taxe professionnelle importante.

Depuis sa création en 1995, Vigilance Environnement a toujours œuvré dans la même optique : tout faire pour empêcher la réalisation de la carrière et de la cimenterie.

Grâce à la constitution de dossiers solides, structurés, au travail de toute une équipe, au soutien de nos adhérents et sympathisants, Vigilance Environnement a fait reculer le projet de plusieurs années.

Aujourd'hui, les terres agricoles, acquises par la société Lafarge, continuent d'être exploitées au moins pour cinq ans.

C'est une première étape

Mais tout danger n'est pas écarté, le projet est différé et non annulé.

Ne baissons pas la garde, restons vigilants

Engagés et résolus à sauvegarder la ruralité de nos villages, la société Lafarge trouvera toujours face à elle, **une association ferme, déterminée et combative**.

Notre devise

"Hier, aujourd'hui, comme demain, Non au projet Lafarge"